**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**43E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE L’ISRAËL**

*Le 09 mai 2023*

**Prononcée par :**

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation israélienne et la remercie pour la présentation de son rapport national au titre du quatrième cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Burkina Faso se réjouit des réformes législatives et institutionnelles adoptées par le Gouvernement israélien pour renforcer l’effectivité des droits humains sur le terrain au cours de la période considérée, notamment la création de nouvelles institutions pour défendre les droits des enfants et des jeunes ainsi que la promotion de l 'égalité et de la non-discrimination comme pierres angulaires des politiques et des principes d'Israël.

Nous encourageons Israël à poursuivre ses efforts en vue renforcer la lutte contre les discriminations dont sont victimes les personnes d’ascendance africaine.

Dans un esprit de dialogue constructif, le Burkina Faso recommande à Israël :

1. de renforcer sa coopération avec les organismes et les mécanismes des droits de l’homme des Nations Unies;
2. de redoubler d’efforts pour mettre en place une institution nationale des droits de l’homme indépendante, conformément aux Principes de Paris.

Pour terminer, le Burkina Faso souhaite plein succès à Israël dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées à l’issue du présent examen.

**Je vous remercie.**